



PRÉFET DE LA RÉGION LANGUEDOC-ROUSSILLON

Direction régionale de l'alimentation,  
de l'agriculture et de la forêt

Service régional de l'alimentation

**AGREMENT**  
**POUR LA DISTRIBUTION, L'APPLICATION EN PRESTATION DE SERVICE ET LE CONSEIL**  
**INDEPENDANT A L'UTILISATION**  
**DE PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES**

**Références réglementaires :**

*Agrément des produits phytopharmaceutiques :*

- *Articles L254-1 à L.254-12 et R.254-1 à R.254-30 du code rural et de la pêche maritime, relatifs à la mise en vente, la vente, la distribution à titre gratuit, l'application et le conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques;*
- *Décret n°2011-1325 du 18 octobre 2011 fixant les conditions de délivrance, de renouvellement, de suspension et de retrait des agréments des entreprises et des certificats individuels pour la mise en vente, la distribution à titre gratuit, l'application et le conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques.*

*Délégation de signature :*

- *Décret n° 2010-146 du 16 février 2010 modifiant le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements;*
- *Délégation de signature du préfet de la région Languedoc-Roussillon au DRAAF du Languedoc-Roussillon en date du 30 avril 2013 ;*
- *Subdélégation de signature du DRAAF aux chefs de service en date du 06 mai 2013 ;*

**L'organisme            G.GORCE SARL**

Domicilié à :

*261 rue Gustave Courbet*

*34750 VILLENEUVE LES MAGUELONE*

est agréé sous le **numéro d'immatriculation : LR01152**

pour effectuer ses activités :

- de distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels : NON
- de distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs non professionnels : NON
- d'application de produits phytopharmaceutiques en prestation de service : OUI
- de conseil indépendant de toute activité de vente ou d'application : NON

L'agrément est octroyé sans limitation de durée, tant que les conditions nécessaires à sa délivrance sont remplies. Il peut être exigé lors de tout contrôle par les agents de l'administration.

Liste des établissements agréés :

DRAAF-SRAL LR Place Chapral CS 70039 34060 MONTPELLIER CEDEX 2  
Téléphone : 04 67 10 19 50 - Télécopie : 04 67 10 19 46  
E-mail : [sralf@languedoc-roussillon.gouv.fr](mailto:sralf@languedoc-roussillon.gouv.fr)

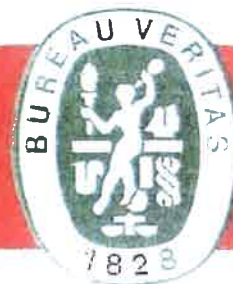
G.GORCE SARL SIRET 49341312400022	34750	VILLENEUVE LES MAGUELONE
--------------------------------------	-------	--------------------------

Fait à Montpellier, le jeudi 13 juin 2013

**Pour le Préfet, par délégation**  
**le Directeur régional de l'alimentation de l'agriculture et de la forêt,**  
**et par subdélégation**  
**Le Responsable du Point inspections mutualisées,**



**BUREAU VERITAS**  
Certification



## Certificat

Attribué à

**G. GORCE**  
**261 RUE GUSTAVE COURBET**  
**34750 VILLENEUVE LES MAGUELONE**

Siret n° 49341312400022

Bureau Veritas Certification France certifie que l'entreprise ou le groupe d'entreprises susmentionné ont été évalués et jugés conformes pour bénéficier de l'agrément d'entreprise, conformément au programme de certification en vigueur à la date d'édition du présent certificat, concernant :

**Le décret n°2011-1325 du 18 octobre 2011 modifié, et les arrêtés correspondants, fixant les conditions de délivrance, de renouvellement, de suspension et de retrait des agréments des entreprises et des certificats individuels pour les activités ci-dessous concernant les produits phytopharmaceutiques**

Pour l'exercice des activités / référentiels et pour les sites :

***Voir annexe au certificat***

Date de certification initiale : 03/06/2013

Sous réserve du respect des exigences, vérifiées selon le plan de contrôle prévu, ce certificat n° **FR008348-2** est valide jusqu'au **02/06/2022**.

Pour vérifier la validité du certificat appelez au : + 33(0)2 99 23 30 64.

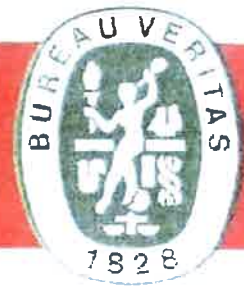
Bureau Veritas Certification France est reconnu pour la certification de vente, distribution, d'application, et de conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques.

Fait à Rennes, le **05/04/2016**

**Karine BEUCHERIE**

Chargée de Relation Clients





## Annexe au Certificat N° *FR008348-2*

Liste des sites certifiés pour l'activité **Application en prestation de service** et l'organisation générale, définies par les arrêtés du 25/11/2011, dans leur version en vigueur à la date d'édition du présent certificat :

SITE	ADRESSE	CP	VILLE
G. GORCE	261 RUE GUSTAVE COURBET	34750	VILLENEUVE LES MAGUELONE

Exclusions éventuelles : (C)=conseil (S)=stockage (T)=transport

Sous réserve du respect des exigences, vérifiées selon le plan de contrôle prévu, ce certificat n° **FR008348-2** est valide jusqu'au **02/06/2022**.

Pour vérifier la validité du certificat appelez au : + 33(0)2 99 23 30 64.

Fait à Rennes, le **05/04/2016**  
**Karine BEUCHERIE**  
Chargée de Relation Clients



## CERTIFICAT INDIVIDUEL PROFESSIONNEL PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES

Conformément à la directive 2009/128/CE du Parlement européen et du Conseil du 21 octobre 2009, au décret n° 2016-1125 du 11 août 2016 et aux articles R.254-8 à 254-14 du code rural et de la pêche maritime

**M. Gaël GORCE**

Né(e) le 01/07/1973 à NIMES (GARD)

est titulaire du (des) certificat(s) individuel(s) produits phytopharmaceutiques :

Utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques-Décideur (travaux et services) (DTS)

Numéro de certificat : **OF-0089-20048**

Délivré le : **17/10/2012** par le Directeur Régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt OCCITANIE.

Date début de validité : **17/10/2012**

Date limite de validité : **17/10/2017**

Utilisation à titre professionnel des produits phyto-Décideur entreprise soumise agrément (DESA)

Numéro de certificat : **OF-0089-21227**

Délivré le : **18/07/2017** par le Directeur Régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt OCCITANIE.

Date début de validité : **18/10/2017**

Date limite de validité : **18/10/2022**

